

LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER (LTM)

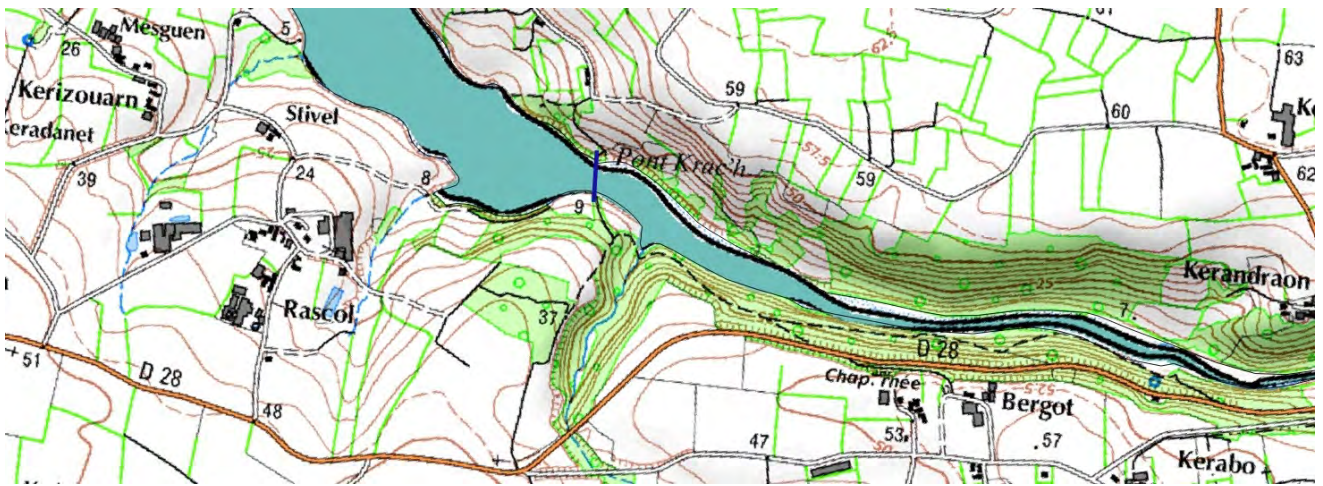
L'ABER WRAC'H

Département du FINISTERE (29) / Commune de PLOUGUERNEAU (29880)

Texte juridique de référence : Décret du 17/11/1884

Limite	Observations
Pont du Créac'h	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Pont Krac'h mentionné sur Scan Littoral. Positionnement confirmé par donnée SIG transmise par DDTM29 et par la carte scannée de la PREMAR (cf. page suivante). Numérisation à partir de l'Ortho Littorale V2 côté aval de cet ancien pont.</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en bleu sur la capture d'écran) :



Document(s) fourni(s) par un service compétent :

Source : PREMAR Atlantique (Septembre 2011)



Limites transversales de la mer dans les estuaires

Aber Wrac'h Pont du Créach

Décret du 17 novembre 1884

